

## 4-5 DÉCEMBRE 2024 – RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

### ÉMIRAT DE DUBAÏ - BOD/2024/12 DOC 02 – POUR INFORMATION

#### RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

*N.B : Conformément à la Politique de transparence du GPE, les documents ne sont rendus publics qu'après avoir été évalués par l'instance de gouvernance compétente. Les responsables de la gouvernance sont autorisés à les distribuer à leurs groupes constitutifs à des fins de consultation, sauf s'il s'agit de documents confidentiels.*

#### VUE D'ENSEMBLE

En juin, le Conseil d'administration a pris d'importantes décisions pour que le GPE devienne plus grand, audacieux, fort, efficace et efficient. De fait, l'ampleur de la crise de l'apprentissage et l'évolution de l'environnement extérieur exigent que le GPE progresse sur plusieurs fronts :

- en développant l'utilisation des ressources financières du GPE pour attirer et mobiliser des financements supplémentaires en faveur de l'éducation ;
- en s'appuyant sur l'approche partenariale et systémique au cœur du Plan stratégique GPE 2025, tout en procédant à des changements stratégiques pour mobiliser les partenariats et les investissements afin de transformer les systèmes éducatifs dans la perspective du XXI<sup>e</sup> siècle, en ne laissant personne de côté ;
- en améliorant notre efficacité et en nous rapprochant des pays partenaires, c'est-à-dire en rapprochant le personnel du GPE des pays partenaires, en développant ses activités à Paris et en créant un nouveau pôle régional à Nairobi, afin d'améliorer notre efficacité opérationnelle.

Ces évolutions majeures visent à améliorer l'efficacité et l'efficacité du GPE, pour qu'il puisse mieux accomplir sa mission et se préparer en vue de la prochaine reconstitution des ressources. Lors de sa prochaine réunion, en décembre, le Conseil pourra se prononcer sur cette orientation afin de positionner le GPE en vue du prochain cycle de financement et d'assurer un soutien accru aux pays partenaires.

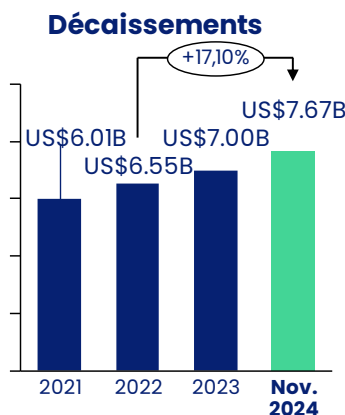
# TABLEAU DE BORD DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

**2,9 MDS DE DOLLARS**

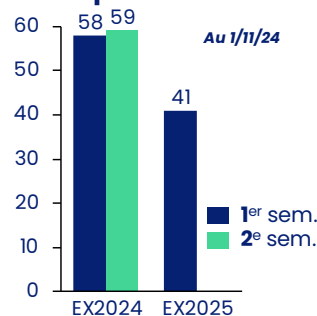
de **financements** de mise en œuvre **en cours** dans **74 pays** partenaires

**253 MILLIONS**

d'**enfants**, 1,9 millions d'**enseignants** et 36 000 **salles de classe** – GPE 2025



**Approbations au titre du nouveau modèle opérationnel**



**3,8 MDS DE DOLLARS**

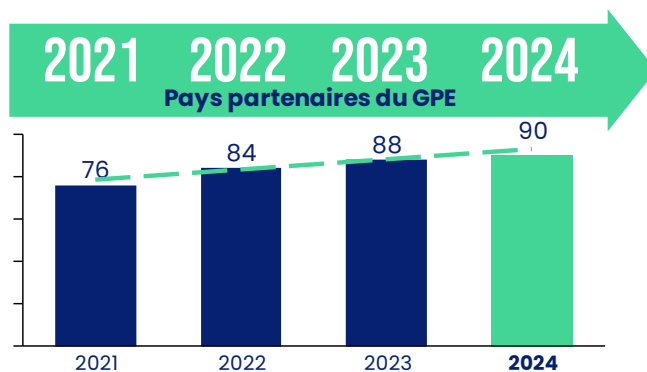
mobilisés auprès de 64 cofinanciers dans 49 pays

**41%** des financements de l'ex24 appuient des mesures

d'atténuation et d'adaptation au **changement climatique**, contre 23% pour l'ex22

**1,3 MD DE DOLLARS**

de financements du GPE 2025 ont intégré la dimension de genre



---

## APPORTER DES CHANGEMENTS PORTEURS DE TRANSFORMATION GRÂCE AU PLAN STRATÉGIQUE GPE 2025

Le GPE 2025 repose sur l'idée que la conduite du changement dans un environnement aussi complexe qu'un système éducatif nécessite de s'appuyer sur le leadership national, de se concentrer sur l'exécution et d'aligner les efforts de multiples acteurs. Chacun des 61 pactes de partenariat et paramètres stratégiques du GPE 2025 approuvés au cours de l'année écoulée est le fruit d'une coopération systématique entre les dirigeants nationaux et un ensemble divers de parties prenantes afin d'étudier les mesures concrètes nécessaires pour conduire le changement et obtenir ensemble des résultats supérieurs à la somme de nos contributions individuelles. Ces pactes de partenariat reflètent la manière dont les acteurs sectoriels collaboreront pour traiter les questions ayant un impact sur la prestation de services dans un domaine prioritaire, et la manière dont le GPE jouera son rôle en mobilisant et en alignant les partenariats techniques et les financements nécessaires pour soutenir la mise en œuvre des priorités nationales et le leadership du pays.

Dans les pays partenaires du GPE, on observe un changement profond dans les efforts déployés par les pouvoirs publics pour améliorer radicalement les résultats d'apprentissage pour tous. En **El Salvador**, la campagne *Crecer Juntos* (Grandir ensemble) a vu le jour grâce à un soutien et un leadership en faveur de l'apprentissage de la petite enfance. Au **Népal**, un indice d'équité visant à soutenir la mise en œuvre du plan de développement du secteur scolaire a été créé pour cibler les investissements afin d'améliorer l'accès, la rétention et les résultats d'apprentissage dans les communautés les plus retardataires. Des pays comme le Malawi ou la Sierra Leone collaborent avec un large éventail d'acteurs pour harmoniser et renforcer leurs systèmes de données afin d'améliorer l'apprentissage de base grâce à la technologie. Après avoir instauré l'accès universel à l'éducation de base et réalisé des progrès significatifs dans l'accès à l'enseignement préscolaire, **Cabo Verde** présente dans son pacte de partenariat les projets du pays pour rendre l'éducation préscolaire accessible à tous et pour améliorer la qualité de l'éducation de la petite enfance.

**L'égalité des genres et l'inclusion** restent des aspects essentiels du déploiement du GPE 2025. La nouvelle méthodologie élaborée à partir des principes de l'OCDE pour évaluer la contribution de nos financements à l'égalité des genres indique une évolution positive. Sur 119 financements en cours durant l'exercice 2024, 87 % comprenaient au moins une activité visant à promouvoir l'égalité des genres. En volume, ces activités représentaient 41 % du montant total des financements en cours (soit l'équivalent de 1,3 milliard de dollars). Elles comptent pour 62 % de la valeur des premiers financements en cours élaborés dans le cadre du GPE 2025, contre 34 % pour les financements antérieurs. En juin 2024, le Conseil a accordé 45,4 millions de dollars supplémentaires à l'Accélérateur de l'éducation des filles, permettant ainsi à cinq nouveaux pays – la République centrafricaine, l'Érythrée, la Guinée, le Mozambique et le Soudan du Sud – de bénéficier de ce financement thématique. À ce jour, 15 pays ont reçu un total de 244,8 millions de dollars de financement au titre de l'Accélérateur de l'éducation des filles, ce qui représente une avancée significative dans la lutte contre les obstacles qui empêchent les filles d'accéder à l'éducation et d'achever leur scolarité. Le GPE intensifie également ses efforts de plaidoyer concernant la violence basée sur le genre en milieu scolaire, notamment en participant activement à la Conférence ministérielle mondiale pour mettre fin à la violence contre les enfants, en novembre 2024. Des consultations sont en cours pour veiller à ce que la future stratégie du GPE pour 2030 permette

d'intégrer davantage l'égalité des genres et l'inclusion dans l'approche de la transformation du système, tout en continuant de réduire la fragmentation et les coûts de transaction.

**Apprendre et s'adapter.** Les premiers éléments indiquent que le GPE soutient les pays partenaires dans la conception de réformes systémiques, de plus en plus prioritaires et basées sur des données probantes, pour relever les défis éducatifs à grande échelle. Alors que près des deux tiers des financements approuvés dans le cadre du GPE 2025 sont consacrés à la lutte contre l'inégalité des genres, cette question fait partie intégrante des réformes et les pays partenaires mènent avec succès des actions politiques et institutionnelles essentielles, notamment en matière de financement national, pour assurer leur bonne mise en œuvre.

La récente **évaluation du MOPAN** a confirmé la pertinence et la valeur du modèle de partenariat du GPE, en soulignant les progrès réalisés dans le dialogue inclusif, la priorisation des politiques et l'alignement sur les besoins des pays. Elle a également mis en avant le succès du GPE dans la promotion de l'égalité des genres et la mobilisation de nouveaux fonds et partenaires financiers en faveur du secteur de l'éducation. Cette évaluation identifie également des domaines à améliorer : 1) préciser le rôle du GPE dans l'architecture mondiale de l'éducation, ce qui sera fait dans le cadre de l'élaboration de la stratégie GPE 2030 et d'une collaboration active avec d'autres acteurs du secteur ; 2) continuer d'améliorer l'efficacité opérationnelle, en s'appuyant sur les gains d'efficacité réalisés grâce aux adaptations du modèle opérationnel réalisées à ce jour, aux récents changements internes visant à améliorer l'efficacité du Secrétariat et aux modifications proposées concernant la sélection des agents partenaires et la supervision de la mise en œuvre des financements, qui sont soumises à la décision du Conseil ; et 3) améliorer la communication des résultats du GPE, en particulier les réalisations de ses financements. La normalisation des rapports sur les financements, adoptée dans le cadre du GPE 2025, a constitué une étape importante dans cette direction.

La récente évaluation du soutien de la Banque mondiale à l'éducation de base, réalisée par le **Groupe indépendant d'évaluation** et résumée dans le rapport « Confronting the Learning Crisis: Lessons from World Bank Support for Basic Education, 2012-22 » a confirmé l'importance de l'approche systémique, qui est au cœur du GPE 2025, pour atteindre les résultats d'apprentissage. Ce rapport présente le GPE comme un partenariat positif « à grande échelle » qui apporte une valeur ajoutée au développement de l'éducation de base. Sur les dix études de cas de l'évaluation, sept portent sur des pays où la Banque mondiale a assumé le rôle d'agent partenaire pour les financements du GPE. L'évaluation a souligné l'impact positif du GPE pour promouvoir l'interaction entre les partenaires du développement et la société civile, mobiliser des fonds et soutenir la coordination sectorielle. Bien que le GPE ait aidé à établir d'importants dispositifs de coordination pour le secteur de l'éducation, il est possible d'approfondir la collaboration et de la rendre plus stratégique. L'évaluation a aussi mis en avant l'importance de la collaboration entre les partenaires pour combler le manque de données sur les résultats d'apprentissage et pour aborder les contraintes de manière systémique aux niveaux inférieurs du système éducatif.

Le plan stratégique GPE 2030 offre l'occasion d'étudier comment soutenir, encourager et renforcer la responsabilité pour mesurer les résultats d'apprentissage grâce à ses mécanismes. Une proposition visant à lier les financements complémentaires aux progrès réalisés dans la mesure des résultats d'apprentissage figure dans le document sur les paramètres stratégiques du GPE 2030. Des mesures supplémentaires destinées à améliorer la mesure et l'agrégation des résultats seront

proposées dans le cadre de suivi, d'évaluation et d'apprentissage du GPE 2030. Les **évaluations au niveau des pays** montrent que les dialogues inclusifs menés par les gouvernements sont solides et que les pays ont utilisé des données probantes pour identifier les défis de manière plus systématique. Elles notent toutefois que des progrès sont possibles dans la définition des priorités. Les **examens du KIX et de l'EOL** indiquent que les deux programmes ont été couronnés de succès. Le KIX atteint ses objectifs en matière de génération/mobilisation de connaissances et de renforcement des capacités nationales, tandis que l'EOL représente un investissement stratégique et programmatique solide qui contribue à la fourniture d'une éducation de qualité et inclusive grâce à l'autonomisation des réseaux/acteurs des OSC.

**Examens de mi-parcours.** La transformation du système ne suit pas toujours un cheminement facile, mais le fait d'apprendre ensemble en tant que partenariat a permis au GPE de s'adapter avec une certaine agilité. En juillet 2023, le Conseil a décidé d'utiliser les examens de mi-parcours des pactes de partenariat lors de la définition des paramètres stratégiques du cycle de financement pour la période 2026–2030. Au cours des 12 prochains mois, environ 20 à 25 pays réaliseront des examens de mi-parcours. Les **examens de mi-parcours** constituent une étape essentielle qui permet aux gouvernements et aux partenaires d'évaluer la mise en œuvre des réformes prioritaires identifiées dans le pacte de partenariat ; de s'entendre sur les étapes suivantes ou sur de nouvelles orientations ; de mieux aligner les interventions des acteurs et des partenaires (y compris les financements du GPE), d'identifier les lacunes ou les entraves persistantes à la mise en œuvre des réformes, de mobiliser des financements et des partenaires supplémentaires, et de convenir des domaines dans lesquels le soutien du GPE pourrait apporter une valeur ajoutée à l'avenir. Le Secrétariat élabore actuellement les orientations et les modèles nécessaires pour aider les pays partenaires à réaliser des examens de mi-parcours, en notant que les données collectées dans le cadre de ces examens aideront également le GPE à rendre compte des résultats.

Les **initiatives d'appui technique du GPE** (initialement désignées « capacités stratégiques ») mobilisent des partenaires pour fournir des compétences ciblées dans des domaines intersectoriels importants qui ont un impact sur le bien-être des enfants et l'équité des résultats en matière d'éducation. L'[Initiative en faveur de systèmes éducatifs intégrant le climat](#), qui fournit un soutien pour renforcer la résilience climatique et la durabilité dans le secteur de l'éducation, fournit un soutien dans 35 pays éligibles. En outre, les partenaires de l'initiative travaillent actuellement sur une proposition décrivant le champ d'application de la récente allocation de 5 millions de dollars du Conseil en faveur de cette initiative. Parallèlement, le GPE a progressé dans sa collaboration avec le Fonds vert pour le climat et Save the Children sur la conception du programme BRACE (*Building the Climate Resilience of Children and Communities through the Education Sector*). Ce programme devrait être approuvé en juin 2025, avec un financement lié au fonds à effet multiplicateur du GPE pour les efforts d'adaptation au changement climatique au Cambodge, au Soudan du Sud et aux Tonga ; un mécanisme d'apprentissage et de coordination du financement en faveur de l'éducation et du climat ; et un appui à 20 pays supplémentaires pour les aider à obtenir des financements liés au climat. L'*Initiative pour l'égalité des genres*, approuvée en juillet 2024 et en phase pilote en Côte d'Ivoire et au Tchad, renforce la capacité des pays à intégrer l'égalité des genres dans et à travers les systèmes éducatifs, en partenariat avec l'initiative « Priorité à l'égalité ». L'*Initiative pour la sécurité à l'école*, qui vise à renforcer la capacité des pays à prévenir et à combattre la violence à l'intérieur et à proximité des écoles, en partenariat avec la coalition Safe to Learn, est en phase pilote au Népal et en Sierra Leone. Le *Mécanisme de santé et de nutrition scolaire*, approuvé en septembre 2024 et en phase pilote au Lesotho et au Kenya, est axé sur le renforcement des capacités nationales

à mettre en œuvre des programmes de repas scolaires de plus en plus durables, soucieux de l'égalité des genres et pris en charge par les autorités nationales, en partenariat avec la Coalition pour les repas scolaires. Ce projet pilote contribue également à la conception d'une initiative élargie menée par la Fondation Rockefeller, sous les auspices du PAM et de la Coalition pour les repas scolaires, offrant d'importantes possibilités de cofinancement à plus grande échelle à partir de 2025. *L'Initiative Technologie au service de l'éducation*, qui offre un soutien ciblé aux pays dans le but de développer l'utilisation de la technologie dans l'éducation, en partenariat avec l'UNICEF et le EdTech Hub, est actuellement en phase pilote au Ghana et au Tadjikistan. Sur la base des premiers enseignements tirés de la mise en œuvre de ces quatre nouvelles initiatives pilotes, les partenaires élaboreront des propositions pour un montant supplémentaire de 2 millions de dollars chacune (approuvé par le Conseil en juin 2024) afin d'étendre les programmes en ajoutant des pays à la phase pilote.

Le **mécanisme de partage de connaissances et d'innovations (KIX)** renforce le modèle opérationnel du GPE et l'utilisation des données probantes dans le dialogue sur les politiques éducatives. Le pôle Amérique latine et Caraïbes du KIX a soutenu l'examen de mi-parcours d'El Salvador, tandis que le pôle EMAP a organisé un forum sur la mise en œuvre des politiques au Bangladesh, auquel ont participé des parties prenantes d'Asie du Sud, du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord. Le pôle Afrique 19 a organisé en Éthiopie un atelier de renforcement des capacités nationales de trois jours sur l'élaboration et la mise en œuvre des politiques à l'égard des enseignants avec des participants du ministère de l'Éducation, des établissements de formation des enseignants, des syndicats d'enseignants et de la commission de la fonction publique. La recherche appliquée du KIX sur les thèmes prioritaires éclaire également le dialogue sur les politiques éducatives. Des recherches menées au Burkina Faso, au Tchad, en RDC et à São Tomé ont permis de produire quatre outils de diagnostic sur les normes de genre. Un projet sur la violence sexiste en Haïti, au Honduras et au Nicaragua suscite l'intérêt d'El Salvador, du Guatemala et du Pérou, où les institutions gouvernementales et les organisations locales ont exprimé le souhait de le reproduire. D'autres résultats et ressources ont été partagés sur le site [www.gpekix.org](http://www.gpekix.org), notamment le [rapport annuel du KIX 2023-2024](#) qui présente le travail du mécanisme dans le domaine de l'éducation et de la protection de la petite enfance, en mettant l'accent sur l'apprentissage ludique.

**L'Éducation à voix haute (EOL)** continue de renforcer la participation de la société civile au dialogue sur les politiques éducatives et à la contribution au GPE 2025. [Les outils et la technologie numériques sont utilisés](#) par les bénéficiaires pour autonomiser les communautés et renforcer la responsabilité mutuelle. Des applications mobiles de base aux plateformes sophistiquées d'analyse de données, en passant par l'externalisation ouverte en ligne et la géolocalisation, les organisations soutenues par le GPE et L'Éducation à voix haute utilisent les technologies pour combler le fossé entre les gouvernements et la société civile, en créant de nouveaux moyens d'interaction et de contrôle. Au Bénin, par exemple, une plateforme en ligne a été mise en place pour fournir des informations en temps réel sur le niveau général de satisfaction des bénéficiaires des services publics (éducatifs en particulier) et pour permettre aux acteurs politiques de réagir en conséquence. Une formation IPE-UNESCO financée par l'EOL a également fourni aux organisations de la société civile les outils et les connaissances nécessaires à une planification efficace de l'éducation, afin de plaider en faveur d'un meilleur financement, de veiller à ce que les politiques éducatives soient inclusives et efficaces, et de demander des comptes aux gouvernements. De nombreuses actions de la société civile ont été documentées dans la récente [série de blogs](#) et les parcours de réussite figurant sur le site web du GPE et de [L'Éducation à voix haute](#).

Depuis juin 2024, une quinzaine de webinaires et d'ateliers ont été organisés dans le cadre de la **Mise en œuvre d'un partenariat efficace** afin de favoriser la coordination par le biais des groupes locaux des partenaires de l'éducation et de soutenir les consultations pour éclairer la stratégie GPE 2030 et garantir une représentation inclusive lors de la définition de son orientation. Le Secrétariat du GPE a accueilli des réunions des groupes constitutifs régionaux pour l'Europe de l'Est, le Moyen-Orient, l'Asie centrale et l'Afrique du Nord en Moldavie, en octobre 2024, et pour les trois groupes constitutifs africains en Côte d'Ivoire en novembre. Les discussions de ces deux réunions ont principalement porté sur l'élaboration de la stratégie GPE 2030, la planification d'exams efficaces de mi-parcours des pactes de partenariat ainsi que l'étude de thèmes émergents et de données probantes pertinentes pour la région, afin d'orienter les débats lors des réunions du Comité et du Conseil d'administration. Les pays partenaires ont aussi pu observer sur le terrain les réformes prioritaires d'un pays en visitant des écoles, ce qui leur a permis de mieux comprendre comment ces réformes éducatives transforment le système.

## LES FINANCES DU GPE

Depuis la dernière réunion du FRC qui s'est tenue en avril 2024, la situation financière globale du Fonds du GPE est restée relativement stable avec des améliorations mineures des taux de change et certains mouvements dans les annonces de contribution des bailleurs de fonds, tant positifs que négatifs, qui ont un effet de compensation. En outre, le projet pilote de gestion des opérations de change approuvé par le Conseil en juin 2023 est aujourd'hui opérationnel, et la protection contre le risque de change est maintenant en place pour six contributions totalisant 116 millions de dollars.

Les **décaissements** pour la période de 12 mois se terminant en juin 2024 ont fortement augmenté pour atteindre plus d'un milliard de dollars. Cette forte augmentation a permis de ramener les dépenses de fonctionnement à 5,6 % du total des décaissements, soit une réduction notable par rapport aux 9 % de l'exercice précédent (2023). Sur une base cumulée pour le GPE 2025, les dépenses de fonctionnement représentent 6,9 %, soit légèrement moins que le plafond cible de 7 %. Les réserves de trésorerie continuent de diminuer et devraient d'ici peu se situer dans la fourchette optimale définie par les montants requis pour financer les décaissements sur une période de 12 à 15 mois. Pour ce qui est de l'avenir, les niveaux de décaissement devraient être élevés et soutenus, et le portefeuille de financements du GPE devrait continuer d'augmenter. Cela dit, cette augmentation accentue la pression sur les liquidités, d'où le besoin de reconstituer les ressources du GPE d'ici à la mi 2026 afin de disposer de ressources suffisantes.

**Approbatons de financements.** Les approbations de financements restent élevées en raison de la forte demande enregistrée par les guichets de financement du GPE. En septembre 2024, plus de 859 millions de dollars avaient déjà été approuvés, et 380 millions de dollars supplémentaires devraient l'être d'ici à décembre 2024 ou au début de 2025. Entre juillet et septembre 2024, le GPE a approuvé 38 financements en vue de réformes transformatrices, pour un montant total de 316 millions de dollars. Ceux-ci comprennent 12 financements de mise en œuvre (302 millions de dollars), sept financements pour le renforcement des capacités du système (11 millions de dollars) et 19 financements pour la préparation du programme (3 millions de dollars), ainsi que deux financements complémentaires, d'une valeur de 12 millions de dollars. Cinq financements de mise en œuvre, d'un montant de 243 millions de dollars, ont été activés au cours de cette période.

**Financements innovants.** À ce jour, dans le cadre du GPE 2025, le partenariat a mobilisé plus de 3,8 milliards de dollars de cofinancement auprès de 64 partenaires, en faveur de 49 pays. L'objectif initial de 3 milliards de dollars a été dépassé bien avant la date prévue. Au vu de la forte demande de financements innovants du GPE, le Conseil a décidé en décembre 2023 et en juin 2024 de réaffecter les ressources disponibles au fonds à effet multiplicateur et à l'Accélérateur de l'éducation des filles, pour que d'autres requêtes puissent bénéficier d'un financement. Pour ce qui est de l'avenir, le Conseil a confirmé en juin 2024 son intention d'accroître de manière significative la part des ressources allouées aux financements durant la période 2026-2030 par le biais de mécanismes, dont le Fonds à effet multiplicateur, qui mobiliseront des financements supplémentaires en faveur de l'éducation. Un cabinet de conseil externe a été engagé pour faciliter la prochaine étape de l'analyse technique, dont les conclusions seront présentées au Conseil en juin 2025. Ces recommandations, qui seront éclairées par de nouvelles consultations, s'efforceront d'améliorer les approches en vigueur et de présenter de nouveaux instruments pour mobiliser des ressources supplémentaires en faveur de l'éducation, notamment en étudiant les synergies avec des secteurs complémentaires qui peuvent s'appuyer sur des initiatives existantes, telles que l'initiative d'appui technique pour des systèmes éducatifs intégrant le climat, et les efforts visant à mobiliser un cofinancement du secteur du changement climatique par le biais de l'initiative BRACE (Building the Climate Resilience of Children and Communities through the Education Sector).

Le GPE reste déterminé à renforcer la **surveillance et la gestion des risques** liés à l'utilisation abusive de fonds et à l'exploitation, aux abus et au harcèlement sexuels. En étroite collaboration avec les partenaires du GPE, dont les agents partenaires, le Secrétariat veille à l'existence de solides mécanismes d'atténuation des risques, notamment d'alerte, de protection des survivants et d'amélioration de l'évaluation des risques liés aux financements du partenariat. En octobre 2024, 11 cas d'utilisation abusive de fonds et un cas d'exploitation, d'abus et de harcèlement sexuels avaient été signalés. Les enseignements tirés ont été communiqués au Comité exécutif et au FRC en octobre 2024. Concernant les cas d'utilisation abusive de fonds, il est important que les partenaires du GPE utilisent ces enseignements pour renforcer les pratiques de passation de marchés, ainsi que la diligence raisonnable et la surveillance des partenaires d'exécution. Concernant l'exploitation, les abus et le harcèlement sexuels, ces enseignements soulignent le besoin d'accroître la sensibilisation aux politiques de sauvegarde et d'améliorer la communication entre les partenaires. L'atelier organisé en mai 2024 avec les agents partenaires pour améliorer les rapports sur l'utilisation abusive de fonds et l'exploitation, les abus et le harcèlement sexuels a permis de réaliser des progrès concrets.

## **PLAIDER POUR DES FINANCEMENTS PLUS IMPORTANTS ET DE MEILLEURE QUALITÉ**

La mobilisation de financements plus importants et de meilleure qualité pour l'éducation est une composante essentielle du mandat du GPE et, sous l'égide du Comité directeur de haut niveau de l'ODD4-Éducation, le partenariat a activement contribué au discours en faveur de la transformation du financement de l'éducation en présentant des arguments convaincants pour promouvoir l'investissement dans ce domaine. Lancé lors de la Réunion mondiale sur l'éducation à Fortaleza, ce discours conjoint décrit comment l'évolution rapide du climat, de la technologie et de la démographie transforme notre monde, en entraînant de profonds impacts économiques et sociétaux. Bien que l'éducation soit essentielle pour doter l'humanité des connaissances et des compétences nécessaires pour relever ces défis, l'investissement dans ce domaine est négligé, au



détriment de notre avenir collectif. Le Secrétariat encourage un effort de collaboration pour repenser l'éducation et la considérer comme un investissement critique et tangible dans l'avenir, plutôt que comme une dépense à justifier.

La conjoncture financière reste particulièrement difficile, dès lors que les bailleurs de fonds réorientent leur aide publique au développement vers l'Ukraine et des priorités telles que la paix et la sécurité, l'aide humanitaire, l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets, dans un contexte économique et politique mondial tendu. Les annonces de contribution des bailleurs de fonds évoluent toutefois dans le bon sens, avec des augmentations de l'Espagne (5 millions d'euros) et du Japon. L'Espagne et le Royaume-Uni ont réaffecté une partie de leurs promesses de contributions, qui respectent les critères des contributions ciblées à l'Accélérateur de l'éducation des filles, ainsi que le Conseil en a donné la possibilité en juin 2024. Le sous-compte pour la Cisjordanie et Gaza du Fonds du GPE a également reçu des annonces de contributions de plusieurs bailleurs (Irlande, Norvège, Allemagne, Espagne et Royaume-Uni) qui devraient être désormais suffisantes pour couvrir les allocations de financement admissibles dans le cadre du GPE 2025. Une manifestation d'intérêt visant à débloquer cinq millions de dollars du fonds à effet multiplicateur en faveur de la Cisjordanie et de Gaza a été approuvée avec un cofinancement de contrepartie d'une fondation privée. Des efforts sont déployés pour obtenir le cofinancement nécessaire afin de débloquer les 10 millions de dollars restants disponibles auprès du fonds à effet multiplicateur. Les objectifs de cofinancement ont été atteints beaucoup plus tôt que prévu, grâce à l'intérêt accru et à la forte demande pour les financements au titre du fonds à effet multiplicateur ainsi qu'à la diversification des cofinanciers, y compris les milieux d'affaires. Au Lesotho, par exemple, la fondation Higherlife d'Econet, la fondation Vodacom Lesotho et la Standard Bank ont collectivement contribué plus de 3,6 millions de dollars pour obtenir 2,5 millions de dollars du fonds à effet multiplicateur.

Au cours des six derniers mois, le GPE a intensifié ses efforts pour obtenir des financements plus importants et de meilleure qualité pour le secteur. Outre la nouvelle vice-présidente du GPE, Christine Hogan, entrée en fonctions le 15 septembre, le GPE a accueilli [deux nouveaux envoyés et conseillers de haut niveau, Serigne Mbaye Thiam, ancien ministre de l'Éducation du Sénégal, et Ruth Kagia, ancienne conseillère spéciale du président du Kenya](#), qui soutiendront les efforts déployés par le GPE pour renforcer les partenariats et mobiliser des ressources afin de faire face à l'une des crises les plus urgentes auxquelles notre monde est confronté.

En tant que directrice générale, j'ai poursuivi nos efforts pour que l'éducation fasse partie intégrante de tous les axes d'intervention ministériels pertinents et figure en bonne place dans les résultats de la présidence italienne du G7, grâce à mon rôle officiel au sein du conseil consultatif du G7 sur l'égalité des genres et lors d'un événement organisé à Caserte avant la réunion ministérielle du G7 sur le développement. Pendant la présidence italienne du G7, les médias ont produit 30 comptes rendus, dont des entretiens dans la presse écrite et audiovisuelle, des tribunes et des podcasts. Ces derniers mois, des membres de l'équipe de direction du GPE, dont nos nouveaux envoyés de haut niveau, se sont rendus au Japon, en Corée du Sud, au Royaume-Uni, en Norvège, au Canada et en France pour rappeler la nécessité de continuer à investir dans l'éducation à l'échelle mondiale afin de réduire la pauvreté et les inégalités, d'améliorer la santé et le bien-être, de renforcer la paix et la

cohésion sociale et de stimuler les revenus et les économies. Je terminerai l'année par une tournée au Moyen-Orient afin de continuer de renforcer nos liens avec cette région.

Les partenariats ont été au cœur de nos actions au cours des derniers mois. En juillet, lors du sommet mondial de l'Internationale de l'Éducation, j'ai eu le privilège de rencontrer des représentants d'enseignants de tout le partenariat qui ont rappelé l'importance d'investir dans l'éducation pour répondre ensemble à l'aggravation de la crise du secteur. Lors de la 79<sup>e</sup> édition de l'assemblée générale annuelle, le GPE s'est concentré sur l'établissement et le renforcement des partenariats, ainsi que sur le leadership en matière de financement de l'éducation et sur son importance pour les acteurs du secteur et au-delà. Le GPE a eu l'honneur d'apporter son soutien à un événement de haut niveau organisé par l'Union africaine pour marquer l'année de l'éducation de l'UA, raviver la volonté politique et mettre en lumière les actions et interventions essentielles pour garantir que tous les enfants africains puissent apprendre et acquérir les compétences nécessaires pour le XXI<sup>e</sup> siècle. L'UNESCO, l'UNICEF, l'UIT et le GPE ont contribué au lancement du Pacte mondial pour le numérique lors du Sommet du futur en présentant un cadre commun pour la transformation numérique dans l'éducation. Ce cadre invite tous les acteurs à s'engager sur des principes communs, à s'aligner sur les objectifs définis par les pays et à coordonner leurs efforts de manière plus efficace, afin d'éviter les chevauchements et de veiller à ce que les initiatives se complètent. La participation active du GPE à la Réunion mondiale sur l'éducation de 2024 et à la présidence du G20 au Brésil, au sommet FLEX sur l'apprentissage de base au Rwanda, à la réunion ministérielle de la Coalition pour les repas scolaires au Kenya et à la COP 29 à Bakou a permis de mettre en avant les aspects clés des efforts que nous déployons pour soutenir la transition de l'école à l'emploi, l'apprentissage de base, la petite enfance, les repas scolaires, le climat, autant de priorités intersectorielles définies dans la stratégie GPE 2030.

Un exposé de haut niveau sur la campagne de financement pour le Plan stratégique 2026-2030 sera présenté au Conseil lors de sa réunion de décembre. Le GPE prévoit de lancer sa cinquième campagne de reconstitution des ressources en 2025 et d'organiser un événement de haut niveau au cours du premier semestre 2026, dans le but de produire un changement radical dans le financement de l'éducation afin d'accélérer la transformation du secteur et de garantir un avenir meilleur pour les enfants et les jeunes dans 90 pays partenaires. Cette campagne aura quatre objectifs : mobiliser des financements pour le Fonds du GPE, diversifier nos bailleurs de fonds, mobiliser des cofinancements et obtenir des engagements en matière de financement national.

## **GESTION DU SECRÉTARIAT ET BUDGET**

Au cours des six derniers mois, la gestion et le budget du Secrétariat ont été guidés par la nécessité de maximiser notre impact et notre valeur dans un environnement où les ressources sont limitées, tout en améliorant notre capacité et notre efficacité à servir les pays partenaires conformément aux orientations fixées par le Conseil en juin 2024.

Le budget de fonctionnement et le plan de dotation en personnel approuvés par le Conseil pour les exercices 25-27 reflètent la nécessité pour le GPE de continuer à travailler dans un environnement financier difficile. Le Secrétariat a continué de gérer efficacement ses ressources financières. Les dépenses de fonctionnement rapportées aux décaissements sont tombées à 5,6 % au cours de

l'exercice 24, contre 9 % au cours de l'exercice 23, sous l'effet de l'augmentation des décaissements et d'un contrôle budgétaire rigoureux. Les dépenses de fonctionnement cumulées pour le GPE 2025 s'élèvent ainsi à 6,9 %, soit légèrement moins que la fourchette cible de 7 %. Le Secrétariat continue de suivre de près les dépenses et prévoit que les décaissements resteront élevés, ce qui permettra au partenariat de respecter les limites fixées pour le GPE 2025.

Depuis juin 2024, le GPE a procédé à des changements stratégiques pour accroître l'**efficience opérationnelle du Secrétariat** afin de transformer notre façon de travailler et d'éliminer les inefficacités dans nos politiques, processus et systèmes en tirant parti de la technologie et en concentrant nos efforts sur les résultats pour les pays partenaires. Le processus engagé, conformément à la décision du Conseil de juin, pour réduire la distance entre les agents techniques et opérationnels du GPE et les partenaires par le biais de pôles régionaux à Paris et à Nairobi offre une opportunité stratégique d'améliorer l'efficacité et l'efficience des opérations. Cette initiative, désignée *GPE Forward*, concerne 39 postes existants, dont les fonctions et/ou les lieux d'affectation seront modifiés, et prévoit un soutien au personnel concerné pendant cette transition. En outre, le *Projet de transformation numérique du GPE* en cours vise à garantir que les systèmes informatiques du partenariat lui permettent de remplir efficacement sa mission. À l'issue d'un examen de son architecture informatique, le GPE a adopté un modèle hybride de prestation de services qui offre la souplesse nécessaire pour mettre en œuvre des plateformes et des solutions informatiques modernes adaptées aux besoins d'une organisation de financement de taille moyenne, fortement axée sur le plaidoyer et la collaboration avec les pays. La mise en œuvre devrait commencer au début de 2025.

**Flexibilité des procédures opérationnelles.** En juin 2024, le Conseil du GPE a estimé que la création d'une entité juridique à but non lucratif en Suisse ou en France pourrait contribuer à la réalisation des objectifs du partenariat, en particulier en ce qui concerne la mobilisation des ressources. Le Conseil a demandé au Secrétariat d'étudier plus avant cette possibilité avec des conseillers juridiques externes, la Banque mondiale et les partenaires pertinents du GPE, dont les gouvernements de la France et de la Suisse, en vue d'une décision lors de la réunion du Conseil de décembre 2024 ou de juin 2025. Le Secrétariat a demandé à un consultant juridique expérimenté, M. Tim Nielander, de préparer un rapport sur les incidences de la création d'une entité de soutien du GPE sur les deux sites, y compris les risques, les coûts et d'autres considérations pratiques et stratégiques, sous la direction et la supervision du groupe de travail ad hoc du Conseil. Ce rapport présente les conclusions et les observations formulées lors des consultations, et confirme qu'une entité de soutien du GPE pourrait contribuer aux efforts de collecte de fonds en permettant d'accéder à de nouvelles sources, telles que les entreprises, les particuliers fortunés, les organismes de gestion de patrimoine de familles fortunées et les fondations. Il précise que cette entité ne remplacerait pas le Fonds du GPE et que celui-ci continuerait de recevoir les fonds que les bailleurs se sont engagés à verser. Créée conformément à ses documents fondateurs et à son protocole d'accord de coopération, cette entité appuierait les activités de collecte de fonds du GPE et s'alignerait pleinement sur les objectifs du partenariat et les décisions du Conseil, sans dupliquer les fonctions actuelles du GPE ni modifier l'écosystème de l'éducation pour le développement.

## CONCLUSION

Le Conseil est invité à prendre des décisions stratégiques pour l'avenir du GPE à un moment décisif pour l'éducation, en raison de l'ampleur de la crise de l'apprentissage et de l'évolution de

l'environnement extérieur. Ces décisions portent sur deux aspects importants du Plan stratégique GPE 2030 : d'une part, son champ d'application, notamment un soutien plus explicite aux transitions entre l'école et l'emploi et à la programmation des compétences pour les jeunes ; d'autre part, la nécessité de mettre davantage l'accent sur les groupes les plus vulnérables (Ne laisser personne de côté) en continuant de soutenir les pays à revenu faible et à revenu intermédiaire de la tranche inférieure et, sous réserve de la disponibilité des fonds, les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure en augmentant les possibilités de mobilisation de financements. Le Cadre de mobilisation et d'allocation de financements définit les principes clés de l'utilisation des ressources du partenariat pour soutenir la mise en œuvre du GPE 2030 et la meilleure façon d'équilibrer la demande croissante et le besoin accru de soutien du partenariat, notamment de la part des pays à revenu intermédiaire, comme indiqué dans la proposition « Ne laisser personne de côté », en veillant à ce que les ressources financières et humaines limitées du GPE soient déployées de manière équitable, efficiente et efficace en donnant la priorité à ceux qui en ont le plus besoin, en favorisant l'intégration de l'égalité des genres et de l'inclusion, en renforçant la résilience et en atténuant les effets systémiques des crises, dont le changement climatique, et en mobilisant des financements. Le Conseil est également invité à examiner les paramètres stratégiques du GPE 2030 en s'appuyant sur les examens de mi-parcours, qui constituent une étape essentielle permettant aux gouvernements et aux partenaires d'évaluer la mise en œuvre des réformes prioritaires identifiées dans le pacte de partenariat et de convenir des prochaines étapes ou des orientations futures. Alors que nous préparons notre prochain cycle stratégique et de reconstitution des ressources, les décisions relatives au processus de sélection des agents partenaires et à l'entité ad hoc amélioreront respectivement l'efficacité opérationnelle du GPE et sa capacité à diversifier ses sources de financement grâce à la création d'une entité juridique à but non lucratif.